

01.07.2015 - 10:00 Uhr

www.card-security.ch : pour les vacances, la police lance un nouveau site web dédié à l'utilisation en toute sécurité des cartes de débit et de crédit



Zurich (ots) -

Skimming, hameçonnage (phishing), cash trapping ou vol : la fraude à la carte bancaire a plusieurs visages mais les fraudeurs profitent généralement de l'inattention de leurs victimes. C'est ce qui a incité la police à mettre au point, en étroite collaboration avec les établissements financiers, un nouveau site internet dédié à la sécurité des cartes bancaires. Le site www.card-security.ch sera mis en ligne juste au début des vacances d'été. Il donne des conseils pratiques pour se protéger des fraudeurs et connaître les bons gestes en cas de problème.

Selon les chiffres de la criminalité établis par la police, plus de 4200 fraudes sur des cartes de débit et de crédit émanant d'opérateurs suisses ont été signalées en 2014. Il y a encore quelques années, le skimming était l'escroquerie la plus pratiquée mais aujourd'hui, les modes opératoires des malfaiteurs sont plus diversifiés. Ils inventent constamment de nouvelles arnaques et finissent toujours pas réussir à contourner les mesures de sécurité.

Sensibiliser

Avec son nouveau site www.card-security.ch, la police entend sensibiliser les citoyens à la sécurité de la carte bancaire. « Il en va de la responsabilité du titulaire d'utiliser sa carte bancaire, de débit ou de crédit en toute sécurité », explique Rolf Nägeli, chef du commissariat prévention de la police municipale de Zurich. « Nous sommes toujours étonnés de constater avec quelle facilité les malfaiteurs parviennent à s'emparer des données de leurs victimes. » C'est précisément ce que veut empêcher ce site, dont l'objectif est de sensibiliser le public à l'utilisation en toute sécurité des cartes bancaires, de débit et de crédit. Les informations s'organisent autour des principales rubriques : « Protéger sa carte », « Fraude à la carte bancaire » et « Types de délits ». Des conseils pratiques et des exemples concrets aident aussi l'utilisateur à mieux se servir de sa carte et à prévenir les abus. Les internautes apprennent également comment réagir en cas de problème.

Le site www.card-security.ch est le fruit d'une étroite collaboration entre la police et différents établissements financiers. Il s'adresse à tous les titulaires d'une carte bancaire, de débit ou de crédit émanant d'un opérateur suisse.

Faire appel à la responsabilité de chacun

En Suisse, la police et les établissements financiers luttent activement contre les fraudes à la carte bancaire depuis de nombreuses années. D'énormes avancées techniques et innovations ont été réalisées. Les guichets automatiques et les terminaux de paiement sont considérés comme très sûrs en Suisse. Malgré cela, les escrocs parviennent encore régulièrement à mettre la main sur l'argent, la carte et le code NIP de leurs victimes. « Le titulaire de la carte représente un gros risque en matière de sécurité », explique Rolf Nägeli. C'est pourquoi, il est très important que les possesseurs de carte en assument la responsabilité et prennent conscience des risques. Des conseils très simples en matière de sécurité pourraient prévenir un usage frauduleux de la carte. « Le plus important, c'est de composer son NIP en cachant le clavier et de retirer de l'argent ou de payer avec sa carte à l'abri des regards. » En outre, les relevés de compte doivent être vérifiés régulièrement et toute irrégularité signalée à l'établissement financier.

Contact:

PSC - Prévention Suisse de la Criminalité

Rolf Nägeli
Police municipale de Zurich
Commissariat Prévention
Grüngasse 19
8004 Zurich
Numéro direct 044 411 74 50
www.stadtpolizei.ch
rolf.naegeli@zuerich.ch

Medieninhalte



logo www.card-security.ch / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100011391 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Schweiz. Kriminalprävention / Prévention Suisse de la Criminalité/The PR Factory"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100011391/100775050> abgerufen werden.